

Séance du conseil communal

du 22 octobre 2025

Présents

Bourgmestre

Zovilé-Braquet Marion (CSV)

Échevin

LOOSE Yves (CSV)

Conseillers communaux

ARRENSDORFF Jean-Jacques (Déi Gréng)

AXMANN Robert (DP)

DI GENOVA Jean-Pierre (CSV)

EIFES Eric (DP)

ENTRINGER Marc (CSV)

RODRIGUES Noé (CSV)

THOMÉ Pol (LSAP)

ZHU Dali (DP)

Secrétaire communal f.f.

PEREIRA Marta

Rédacteur

PEREIRA Marta

Excusée

ANSAY Stéphanie (LSAP) ; Procuration à

THOMÉ Pol

Ordre du Jour :

Séance huis clos :

1. Nomination provisoire d'un fonctionnaire communal du groupe de traitement B1 (sous-groupe administratif) pour les besoins du service technique
2. Démission volontaire d'un employé communal groupe d'indemnité B1 (sous-groupe administratif)

Séance publique :

3. Explications concernant le projet Shared Space Contern
4. Projet Shared Space Contern - Approbation du projet de revalorisation de la place de la Mairie et de réaménagement des rues des Champs, rue des Sports et op der Haangels
5. Projet Shared Space Contern - Approbation du projet d'aménagement d'un parc public dans le centre à Contern
6. Zone de rétention au Niveau du CR132 - Approbation d'un transfert de budget
7. Zone de rétention au Niveau du CR132 - Approbation du devis et du contrat pour les études
8. Règlements généraux de circulation - modifications à durée déterminée
9. Démission d'un membre de la commission de la jeunesse
10. Informations et questions des conseillers

Séance huis clos

Les points 2 à 6 de l'ordre du jour sont à huis-clos

Séance publique

3. Explications concernant le projet Shared Space Contern

Joel Pinto, responsable du service technique, fournit des explications concernant le projet Shared Space Contern.

4. Projet Shared Space Contern - Approbation du projet de revalorisation de la place de la Mairie et de réaménagement des rues des Champs, rue des Sports et op der Haangels

Le collège des bourgmestre et échevins propose d'approuver l'APD de la revalorisation de la place de la Mairie, le réaménagement de la rue des Champs, de la rue des Sports et Op der Haangels à Contern pour un montant de 4'653'000€ TTC et de prévoir cette somme pour le budget 2026 et suivant.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'approuver la revalorisation de la place de la Mairie, le réaménagement de la rue des Champs, de la rue des Sports et Op der Haangels à Contern tel que proposé par le collège des bourgmestre et échevins.

5. Projet Shared Space Contern - Approbation du projet d'aménagement d'un parc public dans le centre à Contern

Le collège des bourgmestre et échevins propose d'approuver l'APD de l'aménagement d'un parc public dans le centre à Contern pour un montant de 1'810'000€ TTC et de prévoir cette somme pour le budget 2026 et suivant.

Les conseillers passent au vote à haute voix et avec 6 voix contre et 5 voix pour, décident de rejeter la proposition du collège des bourgmestre et échevins.

Vote pour : MZB ; YL ; JPDG ; EM ; NR
Vote contre : SA ; RA ; EE ; JJA ; PT ; DZ

6. Zone de rétention au Niveau du CR132 - Approbation d'un transfert de budget

Le collège des bourgmestre et échevins propose de voter la modification budgétaire suivante : cette dépense supplémentaire de 214.000 € étant couverte par le boni définitif de 1.122.640,55 € du budget 2025 :

Article : 4/134/211000/21001

Libellé : Frais d'études pour la renaturation de la Syre (Bunusevac)

Mod. Budget 2025 : +214 000,00 €

Nouv. Crédit 2025 : 234 000,00 €

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'approuver le transfert budgétaire tel que proposé par le collège des bourgmestre et échevins.

7. Zone de rétention au Niveau du CR132 - Approbation du devis et du contrat pour les études

Le collège des bourgmestre et échevins propose d'approuver le devis et le contrat pour les études concernant la zone de rétention au niveau du CR132, à un montant de 234 000,00 € TTC et d'imputer la dépense à charge de l'article 4/134/211000/21001 du budget 2025 et suivant.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'approuver le devis et le contrat pour les études concernant la zone de rétention au niveau du CR132 tel que proposé par le collège des bourgmestre et échevins.

8. Règlements généraux de circulation - modifications à durée déterminée

Le collège des bourgmestre et échevins propose d'approuver les règlements de circulation temporaire édictés d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins suivants :

Date règlement, objet :

8 octobre 2025, Règlement temporaire à Contern - rue de Luxembourg

8 octobre 2025, Règlement temporaire à Moutfort - am Woellemslach

8 octobre 2025, Règlement temporaire à Contern - op Bricherpad

8 octobre 2025, Règlement temporaire à Moutfort - rue Kiem

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'approuver les règlements de circulation.

9. Démission d'un membre de la commission de la jeunesse

Le collège des bourgmestre et échevins propose d'approuver la démission de Madame Eve Entringer du 4 octobre 2025 de la commission de la jeunesse.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'approuver la démission.

10. Informations et questions des conseillers

M. Yves Loose informe les conseillers communaux que le comité SIDOR a voté à l'unanimité une augmentation du tarif d'incinération des déchets, passant de 96 € à 120 € à partir de l'année 2027. Cette augmentation est nécessaire pour faire face aux frais de fonctionnement. La dernière augmentation remonte à 1994.

L'augmentation n'est pas prévue pour 2026, l'annonce ayant été communiquée trop tardivement aux communes, à un moment trop proche de l'élaboration de leur budget pour 2026.

M. Marc Entringer informe les conseillers communaux que lors de la procédure d'appel d'offres de SIAS pour le transport des déchets. Un des soumissionnaires a porté l'affaire en justice, estimant que le délai fixé était trop court. En effet, le contrat devait débiter le 1er janvier et il n'était pas en mesure d'équiper ses camions pour permettre la pesée à temps. Le tribunal lui a donné raison et a ordonné une prolongation du délai.

M. Marc Entringer estime également qu'il est regrettable qu'il n'y ait pas de dialogue dans le cadre de la formation de la nouvelle coalition. D'après lui, les seules informations dont il dispose proviennent de la presse. Il souligne que des adultes devraient pouvoir communiquer entre eux et que, même s'il devait y avoir des divergences et que, si certains ne souhaitent pas collaborer avec eux, ils devraient au moins prendre en considération leur point de vue.

M. Pol Thomé demande combien de membres sont dans la commission de jeunesse. M. Noe Rodrigues informe que la commission de la jeunesse compte actuellement 7 membres.

Mme la bourgmestre déclare la séance du conseil communal close.